



# ***SOCIETE DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT***

## ***Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 août 2020***

Le 29 août 2020, à 15 heures, dans la salle des fêtes de Saint-Sylvestre, s'est déroulée l'Assemblée Générale (AG) de la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont (SASSAG).

Étaient présents 41 membres qui ont pu prendre part aux délibérations de cette AG et 43 pouvoirs avaient été transmis.

Les différents points qui étaient portés à l'ordre du jour ont pu être abordés. Les différents intervenants ont pu être accompagnés par un diaporama qui sera mis prochainement à disposition sur le site [sassag.com](http://sassag.com).

François Mougnaud, notre Président a prononcé quelques mots d'accueil chaleureux et a tenu à remercier la Mairie de Saint-Sylvestre pour son aide logistique et financière, les membres du bureau ainsi que les personnes qui ont participé de façon active et efficace à la vie de l'association pendant le cours de l'année 2019. Monsieur le Professeur Ph. Racinet, pour son travail et celui de son équipe au cours des périodes de fouilles, d'analyse et de rédaction du compte-rendu correspondant (l'intégralité de ce rapport ainsi qu'une version « courte » sont disponibles sur le site « [sassag.com](http://sassag.com) »), Monsieur Bernard Jusserand pour son implication dans le comité scientifique, Gilles Valleton et ses collègues conférenciers pour leur contribution à la présentation de l'histoire de l'Abbaye aux visiteurs du site et à tous les autres membres qu'ils appartiennent au conseil d'administration ou non qui ont activement participé aux différentes activités de l'association, dont les prestations de débroussaillage. Il a ensuite présenté le programme (dense) de cette réunion et précisé que chaque membre du Conseil d'Administration allait présenter les éléments importants de son activité.

### ***Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.***

Françoise Chevin, Trésorière, a présenté les comptes de l'association pour l'exercice 2019 :

- Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif. Les comptes 2019 incluent la subvention de la DRAC, au titre de l'exercice 2018
- Au niveau des recettes, vos cotisations ont été de 4 522 €, la vente des livres a représenté 442 €
- Dans le cadre des dépenses, la participation de SASSAG aux travaux de fouilles a été de 3 000 €, les frais de débroussaillage et d'entretien ont été de 400 €, la pièce de théâtre a eu un coût de 200 €, les frais de publicité ont été de 180 €, les frais divers se sont élevés à environ 800 €.
- Pour l'année en cours, à ce jour, après mise en place du paiement en ligne, 136 cotisations ont été enregistrées et 15 nouveaux adhérents nous ont rejoint.

### ***Les comptes de l'exercice 2019 ont été approuvés à l'unanimité.***

Gérard Chevin, Archiviste, a décrit en particulier un dossier intégré aux archives de l'association. En procédant à un nouveau classement des archives, il a remis au premier plan la « demande de classement du site de Grandmont » effectuée en 1968 et qui a abouti en 1976 ! Ce dossier comporte d'excellentes photos, dont celles de la maison « Renaissance » dont il ne subsiste que la très belle porte voûtée.

Il a ensuite lancé un appel auprès des personnes présentes, pour retrouver des comptes-rendus d'AG pour les années 1936 à 1955, 1957 à 1967 ainsi que 1969 à 1978. Enfin, il a présenté la liste des livres actuellement en vente.

Dominique Valleton, Secrétaire, a mentionné son activité de gestion du site sassag.com, la mise en œuvre de la lettre trimestrielle d'informations « SASSAG Informations », ainsi que la mise en place du paiement des cotisations en ligne.

Le vice-Président, Jean-Paul Morlier a explicité quatre thèmes :

- L'entretien-débroussaillage du site
- Le recensement, le recueil d'informations et la mise en ligne du Trésor de Grandmont
- Le portail du Couret, dernier vestige, en élévation, de l'Abbaye. La SNCF propriétaire actuelle de ce vestige ne souhaite pas le rétrocéder à notre association.
- La réfection du mur sud et les projets de valorisation de la terrasse. Jean-Paul Morlier évoque l'idée de constituer un jardin des Moines.

Vient le tour de notre représentant au comité scientifique, Bernard Jusserand. Celui-ci décrit les travaux effectués par ce comité le 22 janvier 2020 et précise le contenu des journées européennes du patrimoine (JEP).

Le Professeur Ph. Racinet, trahi par le dysfonctionnement d'une clé USB, présente sur la vue « drone » les principaux événements de la session d'archéologie de 2020, sans pouvoir illustrer son propos. Il dévoilera cette présentation lors des JEP, en septembre. Il a ensuite évoqué les objectifs de la période de fouilles 2021.

Philippe Campagne, Architecte, est alors intervenu afin de montrer à l'assemblée, le remarquable travail de reconstitution architectural commencé avec son confrère Claude-Henri Jurion le Nivez et poursuivi par ses soins. Les plans des différentes implantations du rez-de-chaussée et du premier étage ont été visualisés et commentés avec enthousiasme. Les vues, en élévation, des différents bâtiments constitutifs de l'Abbaye ont permis de rendre compréhensible la vie des résidents de l'Abbaye. Cette présentation fort vivante a passionné les adhérents.

Gilles Valleton a présenté l'activité des visites et conférences. Cette année, lui et trois autres conférenciers se sont partagés les visites de près de 170 personnes. Une innovation de cette année a été les conférences-randonnées sur la boucle des Sauvages. Des visites spécifiques pour des groupes ont également été organisées.

Claude Biron est ensuite intervenu pour présenter le projet de recensement, de remise en état éventuel et de numérisation du « Petit patrimoine » existant sur la commune.

Le vice-Président a détaillé le contenu des nouveaux statuts soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Les principaux aménagements tiennent à l'extension et à la précision de certains articles, comme l'objet et à la mise en conformité avec les recommandations en vigueur pour les associations.

***Les nouveaux statuts ont été approuvés à l'unanimité, ils ont été paraphés en séance, par le Président, la Trésorière et le Secrétaire.***

**L'AG a été clôturée par notre Président à 17h30. Il a remercié les personnes présentes pour leur implication dans l'association et a rappelé la tenue d'un concert piano/contrebasse, en l'église de Saint-Sylvestre, le soir même à 20h00.**